REPUBLIQUE FRANCAISE

Subdivision Administrative Nord
COMMUNE DE POUEMBOUT

NOUVELLE-CALEDONIE

COPIE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Articles 53 et 51 de l'arrêté n° 61-036 du 31 janvier 1961

Séance du vendredi 24 février 2017

L'an deux mille dix-sept, le vendredi vingt-quatre février à neuf heures cinq,

Le Conseil Municipal de POUEMBOUT, légalement convoqué, s'est assemblé en séance publique au lieu ordinaire de ses séances.

Etaient présents :

M. Robert COURTOT, Maire
M. Yann PERALDI, 1er Adjoint
Mme Joëlle LE MARREC, 2ème Adjointe
M. Roland POLI, 3ème Adjoint
Mme Angéla ANGSAR-VEA, 4ème Adjointe
Mme Valérie SOURY-LAVERGNE, 5ème Adjointe
Mme Fabienne VIBERT, Membre
M. Nicholas MATHIEU, Membre
Mme Guylaine LEROY, Membre
M. Henri POADAGUE, Membre
Mme Milène SAUTRON, Membre
M. Claude MEOUDHIA, Membre
Mme Martine BERTONI – arrivée à 9 h 10

Soit : 13 conseillers présents.

Etaient absents :

M. Michel DEVILLERS, Membre – Procuration à M. Robert COURTOT
Mme Sandrine KARTOSEMITO-SABIRAN – Procuration à M. Yann PERALDI
Mme Amanda SINEM
M. Frédéric PERDRIAT
Mme Amanda DEBELS
M. Anthony PERDRIAT

Soit : 6 conseillers absents et 2 procurations.

Secrétaire de séance :
M. Yann PERALDI

Assistaient également :
Mme Carmen GILLES – Secrétaire Générale
Mme Annie FERRAIOLO – Secrétaire Générale Adjointe

La séance est levée à 10 h 05.